

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune d'Oullins
Métropole de Lyon

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20180628_6 du 28 juin 2018

Direction des Finances

L'an deux mille dix huit, le vingt huit juin , à 19 h 05.

Le Conseil municipal dûment convoqué le 21 juin 2018, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Clotilde POUZERGUE, le Maire.

Le secrétaire de séance désigné est : Monsieur Georges TRANCHARD.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de conseillers municipaux présents : 27

Nombre de conseillers municipaux absents et représentés : 8

Nombre de conseillers municipaux absents : 0

PRÉSENTS :

Clotilde POUZERGUE - Gilles LAVACHE - Christian AMBARD - Louis PROTON - Christine CHALAND - Georges TRANCHARD - Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER - Anne PASTUREL - David GUILLEMAN - Sandrine GUILLEMIN - Adrienne DEGRANGE - Danielle KESSLER - Marcelle GIMENEZ - Hubert BLAIN - Bruno GENTILINI - Philippe SOUCHON - François-Noël BUFFET - Sandrine HALLONET-VAISMAN - Blandine BOUNIOL - Emilie CORTIER (FAILLANT) - Clément DELORME - Paul SACHOT - Joëlle SECHAUD - Raphael PERRICHON - Alain GODARD - Damien BERTAUD - Bertrand MANTELET

ABSENT(ES) REPRÉSENTÉ(ES) :

Marianne CARIOU pouvoir à Christine CHALAND

Françoise POCHON pouvoir à Gilles LAVACHE

Chantal TURCANO-DUROUSSET pouvoir à David GUILLEMAN

Philippe LOCATELLI pouvoir à Clotilde POUZERGUE

Bertrand SEGRETAIN pouvoir à Danielle KESSLER

Frédéric HYVERNAT pouvoir à Blandine BOUNIOL

Jérémy FAVRE pouvoir à Joëlle SECHAUD

François PERROT pouvoir à Bertrand MANTELET

Objet : Attribution de crédits non affectés

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'examen du rapport :

A reçu un avis favorable en Commission Générale du 18/06/2018

Vu le rapport par lequel Madame l'Adjointe expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Lors de la présentation du budget primitif 2018, des enveloppes de subventions non affectées, qualifiées de « crédits non affectés » ont été votées.

Il convient aujourd'hui de procéder à l'attribution de ces crédits selon le tableau suivant :

IMPUTATION CONCERNÉE	LIBELLE
Fonction 213 Article 6574	Secteur Éducation – sorties pédagogiques

ÉCOLES DESTINATAIRES	OBJET DE LA SUBVENTION	MONTANT
École maternelle des Célestins	Séjour sans nuitée le 5 juin 2018 centre KAPLA Lyon Activité : construction en volume - 54 élèves	262,98 €
École maternelle du Golf	Séjour sans nuitée le 31 mai 2018 à Fleurieux- Activité : ferme pédagogique 66 élèves	321,42 €
École primaire Marie Curie	Séjour avec nuitées du 28 mai au 31 mai 2018 à Verrières-en-forez - Activité : classe transplantée scientifique sur le thème « animal,végétal, minéral » 271 élèves	2089,41 €
École primaire Saulaie	Séjour sans nuitée le 30 Mai 2017 à Lyon Parc tête d'or Activité : visite des serres et du Zoo 60 élèves	292,20 €
École maternelle Saulaie	Séjour sans nuitée le 11 et 16 mai 2018 à Fleurieux sur l'Arbresle la ferme des gônes Activité : visite de la ferme – 82 élèves	399,34 €
École maternelle le Revoyet	Séjour sans nuitée le 07 juin 2017 à Fleurieux sur l'Arbresle - <u>Activité</u> : cueillette fruits légumes – 49 élèves	238,63 €
	TOTAL	3 603,98 €

IMPUTATION CONCERNÉE	LIBELLE
Fonction 213 Article 6574	Secteur Éducation – Crédits APA (Actions Pédagogiques Annuelles)

DESTINATAIRE		MONTANT
École Élémentaire Ampère	- Projet jeux - Sciences	1 750,00 €
École Jean de la Fontaine	- Voyageons autour du monde - La Fontaine participe à des rencontres sportives - Lectures en fête - La Fontaine crée son jardin	2 100,00 €
École Marie Curie	- EPS - Apprendre à porter secours - Réussite scolaire	1 925,00 €
École Jean Macé	- Projet danse cycle 3 - Casiers d'autonomie - Productions en volume	2 625,00 €

École Les Célestins	- Jeux de société - Apprendre à bien me nourrir pour être en forme - Artistes en herbe	350,00 €
École Jules Ferry	- La maternelle fait son cirque - Projet culturel : à la découverte des Kamishibais - Jardinage au fil des saisons - Un piano pour l'ULIS - Je dans en jeux - Débat en philo - L'ULIS à la ferme	2 975,00 €
École La Glacière	- Jeux de langage - Visite de l'Assemblée nationale - Jardiner à l'école - Activités gymniques - Boite des savoirs	1 400,00 €
École Maternelle Le Golf	- Equilibre alimentaire - Mise en voix de texte - Graphisme et art	525,00 €
École Élémentaire Le Golf	- Tous au jardin - Prix des incorruptibles - Parcours culturel - EPS - Educaville	1 400,00 €
École Le Revoyet	- Prévention des accidents domestiques et sécurité routière - Les sacs à album	350,00 €
École de la Saulaie	- Les incorruptibles - A la découverte des animaux - Décloisonnement par le jeu aux cycles 1 et 2 - Art contemporain à l'école - A la découverte des sciences	1 225,00 €
	TOTAL	16 625,00 €

IMPUTATION CONCERNÉE	LIBELLE
Fonction 415 Article 6574	Secteur sport – soutien aux clubs

ASSOCIATION DESTINATAIRE	OBJET DE LA SUBVENTION	MONTANT
P.L.O. Patronage Laïque Oullins	Section « GRS ». Aide à l'organisation des festivités liées au 25 ^{ème} anniversaire de la section GRS des 25 et 26 mai 2018	275,00 €
BACO Badminton Club Oullins	Aide à l'organisation du Grand Prix de la Ville d'Oullins des 31 mars et 1 ^{er} avril 2018	800,00 €

Échiquiers des Lions	Aide à la participation de treize joueurs aux championnats de France Echecs Jeunes du 15 au 22 avril 2018 à Agen	370,00 €
Association Sportive L.P. Edmond Labbé	Aide à la participation des élèves aux championnats de France UNSS de Crossfitness du 20 au 22 mars 2018 à Cognac	250,00 €
OULLINS TRIATHLON	Aide à l'organisation de la 10 ^{ème} édition de l'Aquathlon d'Oullins du 24 septembre 2017	600,00 €
	TOTAL	2 295,00 €

IMPUTATION CONCERNÉE	LIBELLE
Fonction 33 Article 6574	Secteur Culturel

ASSOCIATION DESTINATAIRE	OBJET DE LA SUBVENTION	MONTANT
Association CILQM (Comité d'intérêt local du quartier du Merlo)	Participation de la Commune à la création d'une boîte à livres dans le quartier du Merlo	130,00 €
Association « Jazz à cours et à jardins »	Participation de la Commune à l'organisation du festival « Jazz à cours et à jardins » à la Maison des enfants (11 Rue du Petit Revoyet, 69600 Oullins) 19h30>20h30 le 7 juin 2018 Alexandra Lehmler quartet, soit : Alexandra Lehmler - saxophones, Apollonio Maiello - piano, Matthias Debus - bass, Petrov Borislav - drums	400,00 €
	TOTAL	530,00 €

IMPUTATION CONCERNÉE	LIBELLE
Fonction 422 Article 6574	Projet Fonds d'Initiatives Locales

ASSOCIATION DESTINATAIRE	OBJET DE LA SUBVENTION	MONTANT
ACSO – Conseil Citoyen	Après midi d'auto réparation	600,00 €
	TOTAL	600,00 €

IMPUTATION CONCERNÉE	LIBELLE
Fonction 520 Article 6574	Subventions générales

ASSOCIATION DESTINATAIRE	OBJET DE LA SUBVENTION	MONTANT
l'Association Culturelle Franco Tunisienne d'Oullins	Subvention exceptionnelle 2018	150,00 €
	TOTAL	150,00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité :

Contre :

Alain GODARD - Damien BERTAUD

APPROUVE l'affectation des crédits réservés telle que détaillée ci-dessus pour un montant total de 23 803,98 €.

AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement des subventions concernées.

PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget 2018, au chapitre 65.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par :
Transmission en préfecture le : / /
Affichage :
du / / au / /

Le Maire,
Clotilde POUZERGUE

FAIT ET DÉLIBÉRÉ À OULLINS
L'an deux mille dix huit, le vingt huit juin
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Clotilde POUZERGUE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).